

FICHE REMONTEE TERRAIN vers l'ETAT (DREAL)

Nom de l'association et de son contact	Collectif de riverains Air Pur Carros airpurcarros@gmail.com Karine Risso
Nom du Plan –Projet-Programme	Combat contre les nuisances olfactives (odeurs de bitumes), et probablement environnementales et sanitaires de la Société Carrossoise d'enrobage recyclage matériaux (SCERM groupe COLAS)
Lieu	Commune de Carros (Carros les plans, village et le neuf). Fond des plans de Carros adjacent et surplombant l'entreprise plus exposé aux nuisances.
Date ou période	Nuisances depuis 2005 s'intensifiant de manière galopante ces dernières années. Plaintes des riverains suivant la même évolution. 1 ^{ère} réunion de riverains le 23 mars 2019, échec total des améliorations mises en place par l'entreprise. Aggravation des nuisances. Création du collectif le 6 novembre en présence de 70 riverains.
Arguments de positionnement de l'association	<ul style="list-style-type: none"> - constatation des nuisances olfactives : odeurs quotidiennes, parfois 21h/24, de plus en plus intenses, parfois suffocantes, s'insinuant au sein même des logements plusieurs jours consécutifs. Impossibilité d'aérer, prendre repas à l'extérieur, laisser les enfants jouer dehors lors des moments les plus malodorants - allégation de symptômes d'irritation des voies aérienne avec toux, céphalées nausées lors des périodes de forte exposition - la SCERM nous oppose un système normatif (reposant sur une législation de 2019) que nous remettons en question : des échantillons d'air sont prélevés dans des zones, non représentatives de

	<p>l'ensemble des émissions (zones non ouvertes, zone ne comprenant pas la zone de chargement des camions par exemple) analysées par des nez expert. La SCERM serait ainsi dans la norme. Cette expertise reposant sur des nez experts est brandie face à des 100nes de nez de riverains.</p> <p>- Refus de la SCERM d'améliorer le confinement de l'entreprise alors que COLAS prône des entreprises vertes « confinées » (comprenant un confinement de la zone de chargement et une filtration efficace de la cheminée).</p>
<p>Etat du dialogue</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont de l'enquête publique (1)* - En enquête publique(2)* - Après l'enquête publique(3)* - En contentieux(4)* - Autres (5)* –choix à préciser 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête publique 2005 (Asso Aqui Sien Ben) : les riverains étaient opposés à l'implantation de cette entreprise, avis non suivi Actuellement : - rupture du dialogue avec l'entreprise qui nie la réalité des nuisances - contact par lettre pris ave préfet, président métropole, président conseil départemental, directeur ARS, direction DREAL - contact pris avec ATMO SUD PACA via le Maire : veulent déclencher une inspection de la DREAL - manque d'informations publiques accessible : CR inspection DREAL (1 seul disponible datant de 2012 avec mise en demeure), arrêté préfectoral d'installation datant de 2005 sans réactualisation disponible - effort de recueil des nuisances : SRO PACA - effort de communication sur l'origine des nuisance auprès des riverains et l'existence du collectif : airpurcarros@gmail.com; www.pearltrees.com/airpurcarros; https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stop-aux-fumees-bitumes-usine-scerm/
<p>Demandes associatives</p>	<p>Besoin d'un soutien associatif, juridique, technique et humain pour mener au mieux le combat et déposer plainte.</p>

France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

14 Quai de Rive Neuve - 13 007 Marseille

Tél. standard : 04 91 33 44 02 - contact@fnepaca.fr - www.fnepaca.fr

*Indiquer le chiffre correspondant à un de ces 5 cas dans la colonne de droite



France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

14 Quai de Rive Neuve - 13 007 Marseille

Tél. standard : 04 91 33 44 02 - contact@fnepaca.fr - www.fnepaca.fr